

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19327 - 75ÈME ANNÉE

## Pourquoi la compagnie réunionnaise va annoncer plusieurs millions de pertes - 2 -

### Air Austral paie une erreur stratégique : l'abandon de l'A380 exploité en low-cost



#### Le clientélisme privilégié au développement

Ce dernier point mérite une analyse. Cette situation très inquiétante est le résultat d'une erreur stratégique : le refus de faire d'Air Austral un pionnier du low-cost long courrier alors qu'un partenariat avec Airbus avait permis de mettre au point un A380 capable de transporter plus de 800 passagers. Cet appareil aurait alors permis des billets d'avion 30 % moins chers toute l'année pour tout le monde et sans subvention. Mais en 2010, le changement de majorité régionale a remis en cause cette contribution réunionnaise à la démocratisation du transport aérien long-courrier. Le nouveau président, Didier Robert, comptait en effet utiliser la collectivité pour se construire une popularité. Il a alors décidé de faire payer la « continuité territoriale » par la Région à la place de l'État. Cette « continuité territoriale » a la forme de bons de réduction pour des billets d'avion à destination de la France avec des critères suffisamment lâches pour que rares soient les familles mêmes très riches qui ne puissent avoir droit à ce dispositif. Elle est au final une subvention versée aux compagnies aériennes, car la collectivité paie une partie impor-

Une perte de 4,5 millions d'euros doit être annoncée pour le dernier exercice d'Air Austral. La compagnie réunionnaise paie une stratégie marquée par des erreurs majeures, notamment le refus de se lancer dans le low-cost long courrier avec l'A380. Le PDG de la compagnie avoue qu'Air Austral ne résisterait pas à l'arrivée d'une deuxième compagnie low-cost à La Réunion. Didier Robert porte une lourde responsabilité dans cette crise, car le projet d'A380 allait à l'encontre de sa politique clientéliste, et il a mis en place une direction qui a appliqué cette stratégie qui conduit aujourd'hui à la situation actuelle.

Jeudi, Air Austral annoncera ses résultats lors d'une assemblée générale. Les principales conclu-

sions étaient dévoilées hier dans la presse, notamment le déficit de la compagnie pour son dernier exercice : 4 514 600 euros selon Zinfos974, moins de 5 millions d'euros d'après « le Quotidien ». Pour expliquer cela, le PDG Marie-Joseph Malé évoque le prix du kérosène qui augmente, les gilets jaunes qui auraient fait perdre 4 millions, l'arrivée de la low-cost French Bee sur La Réunion-Paris, et les pannes des Boeing 787. A cela s'ajoute des perspectives peu réjouissantes, car le PDG d'Air Austral a déclaré dans « le Quotidien » d'hier : « On ne résistera pas à l'arrivée d'une autre low-cost. Nous avons passé difficilement la première vague. S'il y en a une seconde, cela implique, sans doute, des scénarios de rupture ».

tante du prix de chaque billet d'avion. En 2018, ces transporteurs ont donc obtenu une aide de 54 millions de la Région Réunion. Mais pour être légale, la subvention de la Région doit concerner les passagers de toutes les compagnies aériennes desservant la France depuis La Réunion. Elle alimente donc non seulement Air Austral, mais aussi ses concurrentes dont la plus redoutée est la low-cost French Bee, qui a repris le concept inventé pour l'A380 par Gérard Ethève, prédécesseur de Marie-Joseph Malé sous la présidence de Paul Vergès, et Airbus en l'appliquant à l'A350 et à l'A330.

### Le coût de l'abandon du projet low-cost

La mise en service de l'A380 allait à l'encontre de la politique clientéliste des « bons de continuité territoriale », car elle supposait qu'il revenait à Air Austral d'apporter une réponse structurelle au prob-

lème du prix élevé du billet d'avion entre La Réunion et la France. Faire capoter ce projet était alors l'objectif principal des adversaires de l'ancienne direction d'Air Austral, et il fut atteint.

Or, il est évident que si l'Airbus A380 aux couleurs d'Outremer 380, filiale low-cost d'Air Austral, avait volé comme prévu aux alentours de 2013, French Bee ne serait pas venue à La Réunion car elle n'aurait pu s'aligner sur les prix plus bas rendus possible par la capacité de transporter d'un coup plus de 800 passagers. Le marché du low-cost long courrier à La Réunion aurait alors été occupé par une filiale d'Air Austral. Cela signifie que l'arrivée du low-cost à La Réunion aurait profité à Air Austral, puisque la part de marché que la compagnie réunionnaise a cédé à French Bee serait tombée dans l'escarcelle d'une filiale d'Air Austral, ce qui aurait finalement conforté la situation de la maison-mère.

Dans ces conditions, la compagnie n'aurait pu être menacée par l'arrivée d'une low-cost supplémen-

taire, car elle aurait déjà été l'opérateur principal dans ce secteur, avec dans ses mains un outil au coup de production déifiant toute concurrence.

### La Région s'est obligée à subventionner la concurrence

Parce que Didier Robert avait besoin de se construire une popularité, le choix de distribuer des bons de « continuité territoriale » a été fait au détriment de l'A380 exploité en low-cost. Et par conséquent, la Région en est arrivée à soutenir ceux qui taillent des croupières à Air Austral. Et si l'arrivée d'une compagnie low-cost supplémentaire se concrétise, alors la Région Réunion sera obligée de subventionner les billets d'avion vendu par cette concurrence qui pourrait être fatale à Air Austral.

**M.M.**

## In kozman pou la rout

### « Domann mon frèr si moin lé volèr »

Médam, mésyé, la sosyété, mi pans, konm moin, zot i koné bien kozman-la. An touléka, bann léktèr témoignages, kulturé konm zot i lé, moin lé sir zot i koné sa. Sa i ramenn anou dsi lo poinnvizé la solidarité famiyal. Dann la lang bann fransé i di : « Linz sal i lav an famiy ! » é isi shé nou La Rényon lé konmsa galman. Si zot la fine alé tribinal pou suiv in prosé moin lé sir zot la fine romark konm la famiy lé movèz foi : èl i kroi sak lé lo pli inkroiab, é èl i kroi pa sak i diré lé évidan... Romark bien la solidarité sé kant mèm lo dèrnyé protékasyon pou sak néna pi protékasyon... Mi rapèl in madam, èl l'avé in frèr é frèr-la té lo pli gran fi d'gars l'avé dsi la tèt ébin, figir azot èl téi trouv touzour in l'èskiz pou li. El téi di demoun la antrenn ali - l'antrènman d'moun ! El i di ankor li lé akizé a tor, patati-patata. Souvn défoi, la vérité lé pa la sa biensir. Alé ! Mi kite azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès  
71<sup>e</sup> année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany  
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;  
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

## Une motion transmise au sous-préfet de Saint-Pierre

# Filière canne : la CGPER pour le respect de la parole de l'Etat



Après avoir tenu une conférence de presse hier matin à la balance des Casernes à Saint-Pierre, la CGPER a remis hier après-midi au sous-préfet de l'arrondissement la motion adoptée à l'unanimité par son assemblée générale le 30 juin dernier. Elle demande au gouvernement de respecter l'engagement de l'État à verser les 28 millions d'euros prévus dans la Convention canne signée en 2017.

Hier matin à Saint-Pierre, plusieurs dizaines de planteurs venus de l'Ouest et du Sud se sont rassemblés à la balance des Casernes à Saint-Pierre à quelques jours du début de la campagne sucrière. La direction de la CGPER y a tenu une conférence de presse pour accentuer la mobilisation en faveur de la survie de la filière canne, menacée par la non-inscription de l'aide compensatoire à la suppression des quotas sucriers dans le Budget 2020 de la France.

Cette question avait été un temps fort de la dernière assemblée générale de la CGPER, tenue le 30 juin dernier à la Plaine des Cafres. Elle avait fait l'objet d'une motion adoptée à l'unanimité, a rappelé hier Jean-Bernard Maratcha, président de la CGPER. « Nous demandons que l'État tienne sa parole et

verse les 28 millions d'euros à la filière canne. C'est cette motion que nous allons remettre cet après-midi à M. le Sous-préfet de Saint-Pierre », a-t-il dit en substance.

Le dirigeant syndical a rappelé que si l'incertitude persiste, « Tereos menace de dénoncer la Convention canne. L'usinier a dit deux possibilités : acheter la canne en enlevant 28 millions d'euros à la recette des planteurs, soit 14 euros par tonne de cannes, ou fermer les deux usines du Gol et de Bois-Rouge ».

Or les planteurs doivent dès maintenant prévoir une budget pour préparer la campagne sucrière 2020, par exemple commander l'engrais rapidement pour le recevoir à la fin de l'année. L'inquiétude déborde largement la filière, car c'est autour de la canne à sucre que s'organise l'agriculture et l'agroalimentaire, a souligné la CGPER. A cela s'ajoutent les transporteurs qui comptent sur la campagne sucrière pour remplir leurs carnets de commande. Au total, ce sont plus de 18000 emplois qui dépendent de la décision du gouvernement.

**Préparer la prochaine Convention canne**

La CGPER a également fait part de son inquiétude à cause de la signature par l'Union européenne d'accords commerciaux avec le MERCOSUR et le Vietnam. Ils créent les conditions d'une plus grande concurrence pour les exportations réunionnaises de sucre en Europe, pour les productions locales sur le marché réunionnais. Le syndicat craint de voir encore augmenter les importations de viandes bon marché, produites dans des conditions sociales et environnementales bien loin des standards européens.

Le syndicat a également évoqué le plus long terme, en particulier la prochaine Convention canne. Le remplacement du charbon par la biomasse dans les centrales du Gol et de Bois-Rouge et l'interdiction du plastique dans les récipients alimentaires changent la donne. En effet, le plastique peut être remplacé par la bagasse, et les Réunionnais sont de grands consommateurs de barquettes en plastique. La CGPER annonce qu'elle sera donc très vigilante pour faire respecter les intérêts des planteurs dans ce contexte nouveau, qui ouvre de nouvelles perspectives de valorisation pour la bagasse et la mélasse : autant de pistes pour l'augmentation des revenus des planteurs.

Une délégation a été reçue hier après-midi à la sous-préfecture. Elle a pu échanger avec le sous-préfet et lui remettre la motion.

**M.M.**

# Oté

## In pti kozman solman pou fé sif in pé zorèye inn-dé

Mé zami ; zordi moin néna l'anvi parl léspor. Antansyon, mi sava pa lans lo poi-lé tro tar ! Mi sa pa zoué koudpyé dann balon pars lé pi l'èr. Mi sava pa fé non pli lo roganizatèr d'konpétisyon pars léspor néna son prop sosyété, son prop lorganizasyon é zot la pa bézoin baz dsi moin. Sèl z'afèr mi yèm pa, mi pé dir azot, sé l'inzistis dann léspor. Sanm pou moin, dann léspor-ninport ékèl !-bann konpétitèr i doizète plasé dsi in pyé l'égalité é sa sé in n'afèr, mi aprésyé bonpé.

An pliské sa, néna in n'afèr i tourn an boukl dann mon tête dopi ké mi oi la fason bann zé dé zil lé in pé kontrofé. Zot i rapèl kosa la éspasé kan zé dé zil la fé La Rényon néna katran par-la é dopi tan-la, konm d'ot, moin l'aprè fé travaye mon tête pou oir si néna in moiyn pa fé pète dézord dann zé lil Moris. Lo mèm koz i produi souvan lo mèm zéfé, si tèlman-pou moin-lo bann kon disyon lé ankor réini so foi isi pou dézord pété. Mi éspèr moin na tor, mé mi krin moin néna rézon.

Nou va oir la suit kosa sa i sava doné ! Alon kant mèm pèz ti-doi pou k'lé shoz i pass lo myé posib.

Astèr moin néna in n'afèr pou di, moin lé pa sir sa va fé plézir toulmoun mé mi di kant mèm. Mé zami, dizon bann sportif La Rényion i roganiz in gran lékip avèk bann bon kon pétitèr é tou : sa lé valab ! Mé la pa pou sa sar in lékip de frans donk mi oi pa pou kosa zot i sava port drapo fransé. Mi souètré mèm zot i port drapo La Rén yon avèk pétète in pti lankadré blé-blanc-rouz.

Astèr pou limn nasyonal, moin lé pa sir i doi zoué limn nasyonal fransé. Akoz pa in l'imn lo zé ? Akoz i zoué pa sa kan i romète médaye ? Mi pans pa sré pli bète k'in shanté La Marséyèz... Mé akoz pa si zot i yèm pa l'iniformité in l'imn pou shak péi : inn pou Moris, son l'imn nasyonal, inn pou Madagascar, inn pou Sésèl, inn pou La républik komor, inn pou maldiv. Pou nou alor ? In limn réjyonal pou nou ète in pé kontan kan ni antann sa, pou nou gonf in pé nout léstoma.

Ankor dé pti mo, pou dir azot l'éspor sa i doizète pasifik é si lo bann limn i kass, i briz, i fé koul lo san i vo myé di d'ot parol pli pasifik, pl réspéktyé pou bann pèp, é si posib in bon mizik konm néna tazantan, in bon shanté an group. La pa in késtyonn nasyonalité-la nasyonalité la, sa i pé trouv ayèr sa. : fransh vérité ! Mi pans zordi zorèye inn-dé va siflé !

*Justin*